

L'an deux mille vingt quatre, le 30 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Hervé DEROUBAIX , suite à des convocations en date du 23.09.2024.

**Etaient présents** : Deroubaix Hervé, Mantel Vanessa, Lamour Véronique, Péret Julien, Lheureux Sandrine, Haslbeck Heidrun, Lefebvre David, François Serge, Conseil Emmanuelle, Desquiret Laurent, Hennion Josée, Dupuis Stéphane, Sénéchal Isabelle, Lézier Philippe.

**Absent excusé** : Graveleine Jean-Claude (ayant donné pouvoir à Deroubaix Hervé).

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Par suite de la loi sur la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, l'assemblée délibère et ouvre un poste de rédacteur territorial (catégorie B) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ainsi que l'enveloppe budgétaire du RIFSEEP pour ce grade d'emploi.

Concernant les contrats aidés actuels :

-Un contrat PEC se termine au 31.10.2024. Un autre a été prolongé de 6 mois jusqu'au 28.02.2005.

-Une carte cadeau d'un montant de 180€ sera offerte aux agents pour les fêtes de fin d'année.

La campagne de recensement de population débutera le 15 janvier 2025.

Mesdames VALENTIN Emilie et RIBAU COURT Agathe, agents communaux sont désignées agents recenseurs.

Madame VALENTIN Emilie effectuera aussi les fonctions de coordonnateur communal.

Elles seront rémunérées à hauteur de la dotation versée par l'Etat.

### **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

Le PSC modifié est présenté à l'assemblée est adopté, il sera révisé avant le 30.09.2030

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Suite à des retards de paiement de loyers, sur interpellation du receveur municipal, l'assemblée décide d'augmenter les crédits budgétaires en provision :

2000€ de crédits supplémentaires au compte 681 et diminution des crédits au compte 6042.

### **MAISON MEDICALE**

Le chantier est suspendu suite à un mouvement du mur côté sud. Monsieur GRAND, Architecte, explique à l'assemblée les causes des désordres et les conséquences financières subséquentes.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de surseoir à toute décision et d'attendre d'autres éléments financiers, techniques et juridiques pour se prononcer.

### **SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des différentes subventions allouées concernant les travaux en cours et les projets à venir.

## TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Les travaux d'aménagement et d'accessibilité du cimetière sont terminés. Le montant des travaux s'élève à 60 237€ TTC subventionnés par le département et la communauté d'agglomération.

Les travaux d'éclairage public pour les tranches 2024 sont planifiés pour fin d'année. Une autre tranche est prévue pour 2025.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets de travaux et les subventions obtenues ou en attentes afférentes : Ils concernent la Basse Rue, le Chemin Ringot, un aménagement piétonnier et parking de la rue de brasserie au cimetière, le renforcement de la vidéosurveillance et l'aménagement de la cour d'école maternelle.

### Acquisitions :

Filets de buts et entretien de la machine à tracer : 512€

Devis pour le remplacement de deux défibrillateurs : 2500€

Remplacement de la batterie du détecteur de vitesse rue de Saint-Venant : 530€

Expérimentation d'un kit de Passage piétons protégé : 5196€

Vidéoprojecteurs pour l'Ecole : 1160€

Armoire frigorifique Salle polyvalente : 932€

Entretien de la Ruelle Epaulé : 3140€ en partenariat avec l'AFR

## INFORMATIONS DIVERSES

Présentation des rapports des services publics 2023 de la CABBALR

Convention de partenariat avec le Département et la commune

Subvention de 630€ allouée au Comité des Festivités pour l'achat de 2 tonnelles prêtées par la commune de Saint Floris.

Subvention exceptionnelle de 500€ attribuée au SPASAD de Rely

Convention avec la commune de Saint-Venant pour le CLSH des vacances de Toussaint

Subvention de 50€ attribuée aux jeunes robecquois pour l'obtention du BAFA

Un point est fait sur l'opération Permis Citoyen, sur la Fête Champêtre, le Repas et le colis des aînés, la Cité de Noël.